

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	Procédure terminée
Spécifications relatives à l'essence, au carburant diesel et aux gazoles: mécanisme pour la surveillance et la réduction des émissions de gaz à effet de serre provenant des carburants. Directive «qualité des carburants» Modification Directive 98/70/EC 1996/0163(COD) Modification Directive 1999/32/EC 1997/0105(SYN) Voir aussi 2014/2995(RSP) Sujet 3.20.04 Transport fluvial 3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises 3.60.02 Industrie pétrolière, carburants 3.60.05 Energies douces et renouvelables 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.20 Développement durable	

Informations techniques	
Référence de procédure	2007/0019(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Directive
	Modification Directive 98/70/EC 1996/0163(COD) Modification Directive 1999/32/EC 1997/0105(SYN) Voir aussi 2014/2995(RSP)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 095; Traité CE (après Amsterdam) EC 175-p1
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ENVI/6/46035